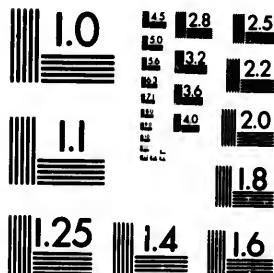
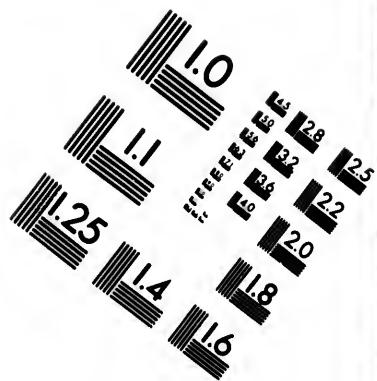
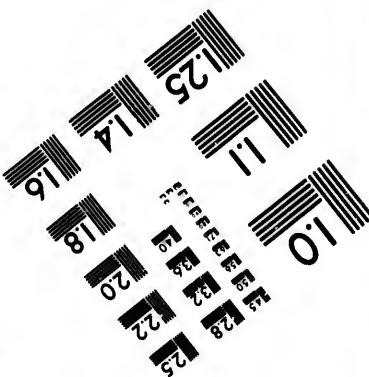
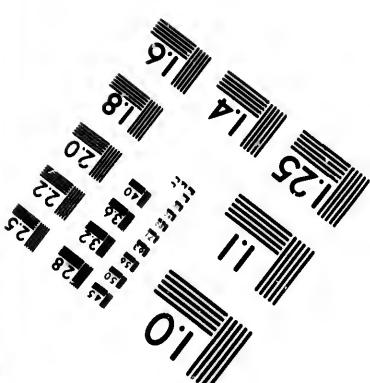


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

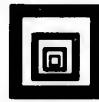


Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couvercle de couleur
- Covers damaged/
Couvercle endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couvercle restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscures par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12X 16X 20X 24X 28X 32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

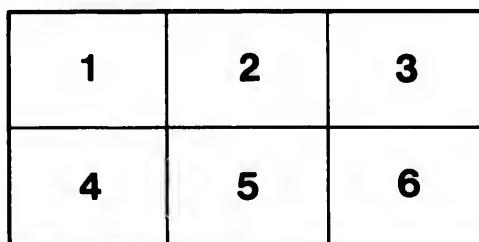
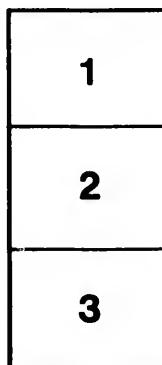
Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

IM

11/13.

S Y S T E M E

DE

STENOGRAPHIE,

APPLICABLE AU

FRANÇAIS ET A L'ANGLAIS.

PAR F. RÉAL ANGERS,
ÉTUDIANT EN DROIT.

Q U E B E C :

IMPRIMÉ POUR LE PROPRIÉTAIRE, PAR FRECHETTE & CIE.,
Rue Lamontagne, No. 8.

1836.

LA
moyen
nition
prend
ancien
contes
dès lo
teurs i
affran
ce qui
seigné
ceux q

Che
était c
nemen
lor, éc
cet art
voir si
des for
surtout
nient q
et d'hi
ne serv
nograp
simples
qui s'y
Alphab

La i
França
C'est d
système

La p
croire c
s'effray
ment po

Les

SYSTEME DE STENOGRAPHIE,

APPLICABLE AU FRANCAIS ET A L'ANGLAIS.

I.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

LA Sténographie est l'art de recueillir et de fixer sur le papier, au moyen de signes abréviatifs, les discours prononcés. Cette définition indique d'abord l'étendue de son utilité, et sert à faire comprendre que ce n'est point un art frivole, et de pur agrément. Son ancienneté suffirait pour en démontrer les avantages, si on pouvait les contester. La Sténographie était pratiquée chez les anciens, et servit dès lors à recueillir et conserver les sublimes discours de tant d'Orateurs illustres. Ciceron, qui avait dans la personne de Tiron, son affranchi, un excellent Sténographe, faisait ainsi prendre note de tout ce qui se disait au Forum et au Sénat. Cet art était encouragé, enseigné dans les écoles publiques, et faisait partie de l'éducation de ceux qui se distinaient aux lettres ou aux affaires.

Chez les modernes la Sténographie est bien différente de ce qu'elle était chez les anciens : après bien des modifications et des perfectionnemens, elle est enfin devenue un art régulier. Le système de Taylor, écrivain Anglais qu'on peut véritablement appeler le créateur de cet art, en a invariablement fixé les principes ; son mérite est de l'avoir simplifié, en évitant l'emploi des traits parasites, la surabondance des formes, le trop grand prolongement des lignes, leur irrégularité et surtout leur isolement ou séparation. Ce n'était pas un léger inconvénient que de se surcharger la mémoire d'une multitude infinie de signes et d'hieroglyphes, outre que la complication et l'obscurité des règles ne servaient qu'à décourager l'étudiant, et à ralentir la main du Sténographe. La méthode de Taylor, n'admettant jamais que des signes simples et faciles à tracer, n'offre à la mémoire que des caractères qui s'y classent facilement et ne s'en effacent jamais ; aussi son Alphabet Sténographique est-il devenu universel.

La méthode de Taylor a été heureusement adaptée à la langue Française par Bertin, et perfectionnée pour l'Anglais par M. Duhertis. C'est d'après les idées de ces excellens Sténographies, que le présent système de Sténographie a été rédigé.

La plupart de ceux qui sont étrangers à cet art semblent disposés à croire qu'il y a autant de caractères que de mots dans la langue, et, s'effrayant de ce nombre prodigieux de signes, prennent de l'éloignement pour la Sténographie. C'est une erreur dont ils doivent revenir.

Les mots de notre Sténographie se forment avec les lettres régulières

lières d'un Alphabet constant, uniforme comme celui de l'écriture usuelle. Elles diffèrent des lettres communes par la supériorité qu'elles ont sur elles, c'est-à-dire, en ce qu'elles sont plus simples, plus promptement tracées et plus faciles à joindre, n'ayant aucun de ces déliés ou liaisons superflues et sans expression qu'exigent les lettres communes. Les caractères s'unissent et s'enlacent sans d'autres traits que ceux qui sont matériellement nécessaires pour former la lettre elle-même. A moins d'ôter tout-à-fait à l'écriture sa forme corporelle, il n'est pas possible de porter plus loin la réduction des caractères. Au moyen de cette écriture, l'œil peut saisir d'un seul coup la substance de plusieurs pages du Type usuel, et la main, tracer plus de choses en une heure qu'en huit par le procédé ordinaire. Cet art merveilleux expliqué, il ne paraîtra plus alors prodigieux qu'on ait pu enfermer toute l'Iliade d'Homère dans une coquille de noix.

On croit peut-être qu'il faut beaucoup d'étude et de temps pour acquérir des connaissances même ordinaires dans l'art de la Sténographie. On se trompe. Quelques heures au plus de méditation suffisent pour la théorie. Quant à la pratique, qui est la principale partie dans cet art, nous déclarons que cet exercice est digne des premières heures de la journée, et qu'il est difficile de se rendre un meilleur compte de ses loisirs. Nous ne craignons pas d'assurer qu'à moins de deux mois d'une application raisonnable on peut s'y rendre passablement habile.

Les livres élémentaires sur la Sténographie étant peu communs dans ce pays, du moins pour le Français, ou ceux que nous possédonns étant trop simplifiés, ou presque inintelligibles, nous avons cru que nous pourrions contribuer à rendre cet art plus familier à nos concitoyens, en publiant le système actuel. Son avantage est de s'appliquer indifféremment, avec quelques modifications près, aux deux langues, le Français et l'Anglais. Considérant le grand nombre d'excellens systèmes anglais qu'il est facile de se procurer à Québec, nous nous serions abstenus de rendre notre système applicable à l'Anglais, si nous n'avions observé que le Sténographe Canadien, partout exposé à entendre parler les deux langues, trouverait beaucoup d'avantage à étudier un système uniforme, applicable à l'une et à l'autre. D'ailleurs ayant suivi celui de Taylor, perfectionné par M. Duhertis pour l'Anglais, et le même adapté par Bertin à la langue Française, il n'a pas fallu lui faire subir des modifications bien considérables pour n'en faire qu'un seul, propre aux deux langues. En sorte que l'étudiant n'a que les mêmes règles à apprendre, et la même pratique à acquérir, soit qu'il veuille écrire l'une ou l'autre langue. Toute la différence se trouve dans quelques terminaisons et dans la signification intrinsèque des lettres isolées.

Il n'est pas nécessaire d'en dire bien long pour faire comprendre tous les avantages de l'art, dont ce traité est destiné à faire connaître les principes. Ce doit être pour les gens riches une récréation instructive, une art d'amusement, le complément de leur éducation. Pour les personnes qui embrassent l'étude des lois ou des sciences abstraites, la Sténographie doit faire une branche d'étude très intéressante. Elle fournit aux unes la faculté de recueillir d'une manière exacte

de l'écriture supérieure plus simples, n'a aucun de l'exigent les nent sans d'aut pour former ure sa forme réduction des nisir d'un seul main, tracer ordinaire. Cet mieux qu'on ait de noix.

temps pour ac- e la Sténogra- ation suffisent ale partie dans les premières e un meilleur er qu'à moins rendre passa-

peu communs nous possédons avons cru que r à nos conci- est de s'appli- ès, aux deux grand nombre er à Québec, plicable à l'An- nadien, partout beaucoup d'a- une et à l'autre. ar M. Duhertis que Française, nsidérables pour sorte que l'étu- éme pratique à gue. Toute la la signification

ire comprendre faire connaître e récréation in- leur éducation. u des sciences étude très inté- r d'une manière exacte

exacte et expéditive les argumens de leurs adversaires, les sentences prononcées par les Judges, les réponses des accusés aux interrogatoires, la déposition des témoins, et les prononcés des Jurés ; aux autres, le moyen de suivre de la plume les leçons des meilleurs professeurs. Qu'on juge d'après cela quelle serait son utilité dans les conférences littéraires, philosophiques et théologiques de nos collèges ? Elle convient à toutes les classes de la société : au voyageur, pour rédiger ses mémoires et ses observations ; aux publicistes, qui recourent aux bibliothèques publiques pour y faire des extraits ; à tous ceux qui ont occasion de se trouver dans les assemblées publiques, pour s'emparer, avec quelques traits de crayon, de ce qui s'y dit de plus piquant.

Mais c'est surtout dans les assemblées délibératives, que la Sténographie devient d'une importance telle qu'elle y acquière presque un caractère sacré. Le Sténographe y est chargé de recueillir toutes les paroles du Mandataire éloquent, qui plaide pour la liberté des peuples et l'assurance de leurs droits. Par son ministère, rien de ce qui peut être utile à la patrie n'est perdu ; chaque sentiment patriotique vient se placer sur son livre, pour être transmis ensuite à toute une nation. C'est un flambeau qui fait découvrir les sentimens les plus cachés et fournit aux citoyens le moyen de juger leurs mandataires sur chacune de leurs paroles. Plus d'une fois peut-être la Sténographie, cette surveillante infatigable, a-t-elle retenu au poste du devoir un citoyen chancelant.

Si tels sont les services de cet art, il serait à souhaiter que l'étude s'en introduisit dans nos institutions publiques. Qui n'ambitionnerait de connaître un procédé qui rend la main rivale de la voix, et lui fait, pour ainsi dire, devancer la pensée ? D'ailleurs l'habitude de sténographier fortifie beaucoup la mémoire, en l'exerçant sans cesse, soit à retenir les expressions de l'orateur, soit à suppléer les lettres omises ou contractées. Mais c'est principalement le jugement qu'elle développe : c'est à la fois une école de raisonnement, d'éloquence et de style. A force de suivre de près les idées des autres, vous vous accoutumez à réfléchir, à saisir et à analyser la substance d'un discours, et de ces matières étrangères vous enrichissez votre propre fonds. Vous vous trouvez à la fin capable de concevoir une longue suite d'idées sur un même sujet, sans effort et sans travail. Il y a plus, vous avez eu occasion de vous former à l'art de parler, en l'entendant sans cesse pratiquer aux autres ; et comme il vous faut ensuite remettre au net, et arrondir les phrases morcelées d'un orateur trop rapide, la tête pleine de ses idées, vous devenez écrivain, sans vous en appercevoir, et l'expression se présente plus vite que la main ne peut la tracer.

Nous terminerons l'énumération des avantages de la sténographie, en assurant qu'elle peut rendre les plus grands services au commerce de l'amitié, et devenir d'une grande importance dans les négociations secrètes. Ce serait bien aussi un moyen de réduire beaucoup les frais énormes de poste d'un continent à l'autre.

On se plaindra peut-être de la difficulté qu'il y a d'abord à lire les monogrammes Sténographiques ; mais un peu d'attention et d'habitude

tude, nous pouvons l'assurer, feront disparaître cette difficulté, et rendront la lecture de cette espèce d'écriture plus rapide qu'aucune. Il eût été facile par une plus grande multiplicité de signes de soulager l'intelligence, mais c'eût été aux dépens de la mémoire ; et cet organe étant plus aisé à fatiguer que les facultés mentales, il est bien plus simple de mettre en action le jugement, dont les opérations sont plus promptes et plus dociles. La suppression des voyelles médianes ne doit nullement affaiblir la confiance de l'étudiant dans la bonté de notre méthode : les consonnes, ainsi que les marques initiales et terminatives d'un mot, avec l'aide du sens qui précède et qui suit, suppléent aisément à leur omission. J. J. Rousseau a dit : " Il serait aisément de faire, avec les seules consonnes, une langue fort claire par écrit." En effet, est-il quelqu'un qui, voyant dans l'écriture ordinaire *dscpln mltr*, puisse hésiter à lire *discipline militaire* ?

Plusieurs pensent, mais à tort, qu'au moyen des procédés sténographiques, on peut tout au plus prendre la substance d'un discours, saisir seulement les principales idées d'un orateur. Supposant que ce fût le cas, ce serait beaucoup de gagné déjà. Mais il ne faut pas autant d'exercice qu'on le pense généralement, pour pouvoir saisir, je ne dis pas toutes les idées, mais toutes les expressions d'un orateur, et cela sans trop d'effort. Il n'est pas rare que de nos jours des discours publics soient recueillis par les sténographes même mot-à-mot ; et un peu d'expérience nous a démontré qu'en cela il n'y a pas de prodige.

Ainsi donc sous tous les rapports, on est forcé de convenir que la sténographie est une connaissance utile et agréable, et qui doit faire le complément d'une éducation soignée. Mais elle n'en doit pas être le début : elle demande des connaissances préliminaires, une imagination cultivée, du goût pour l'application, et surtout une connaissance profonde de la langue et de l'art d'écrire ; du moins pour être un excellent sténographe. Le temps n'est pas loin, nous osons le dire, où cet art sera la marque d'une bonne éducation. Ainsi donc nous nous flattions que notre système, au moyen duquel un élève intelligent pourra s'instruire seul, sera accueilli avec empressement, s'il est jugé valoir quelque chose ; et que la sténographie formera bientôt une des branches importantes des études enseignées dans nos institutions publiques.

II.

DES LETTRES ET DES SIGNES.

Notre Alphabet Sténographique se compose de vingt-deux signes : dix-neuf expriment les consonnes, B. D. F. G. H. J. K. L. M. N. P. Q. R. S. T. W. X. Y. Ch. Sh. Th, et plusieurs terminaisons tant anglaises que françaises ; et les trois autres expriment les voyelles et d'autres terminaisons. Ces mêmes signes servent aussi à représenter des mots entiers, et des prépositions ou commencement de mots. On se sert encore de signes arbitraires, pour exprimer des mots et des phrases.

Dans

é, et ren-
icune. Il
a soulager
cet organe
bien plus
sont plus
diantes ne
é de notre
et termina-
, suppléant
ait aisément
par écrit.”
aire *discpln*

idés sténo-
un discours,
sant que ce
ne faut pas
oir saisir, je
un orateur,
urs des dis-
mot-à-mot ;
y a pas de

venir que la
doit faire le
pas être le
ne imagina-
onnaissance
être un ex-
ons le dire,
Ainsi donc
élève intel-
lement, s'il
mera bientôt
nos institu-

deux signes :
L. M. N. P.
ons tant an-
voyelles et
à représenter
mots. On se
et des phra-

Dans

7

Dans cette écriture le C et le Z ne sont d'aucune utilité. Le C sera supplété par le K ou par le S, selon qu'il aura un son rude ou doux ; et le Z sera communément représenté par le S. Comme les lettres F et V ont beaucoup d'analogie entre elles dans la prononciation, un seul signe leur suffira. Il en sera de même du G et du J, qui s'exprimeront par un seul caractère, et des lettres K et Q, dont la prononciation est la même.

Notre Alphabet Sténographique doit donc se lire ainsi : B. D. F ou V. G ou J. H. K ou Q. L. M. N. P. R. S. T. W. X. Y. Ch. Sh. Th. pour les consonnes, et A. E. I. O. U. pour les voyelles.

Ainsi donc, dix-neuf signes représenteront vingt-deux consonnes, douze terminaisons françaises, douze terminaisons anglaises, onze prépositions ou commencement de mots, soixante et trois mots français, et soixante et quinze mots anglais ; un seul signe, placé différemment, représentera les cinq voyelles, cinq terminaisons analogues à leur dissonance, trois mots français, et trois mots anglais ; et deux autres signes représenteront deux autres terminaisons, trois mots anglais, et l'un des deux servira aussi pour la ponctuation.

Après avoir fixé le nombre des consonnes, voyelles, terminaisons et prépositions qui nous sont nécessaires, nous allons considérer les moyens de les exprimer par une série de caractères très faciles à tracer. Les signes les plus simples étant sans contredit ceux que peuvent fournir le cercle, la ligne droite, les virgules ou cédilles, et les points, nous n'avons pu faire mieux que d'emprunter de ces seules figures les caractères qui constituent notre Sténographie. En séparant un cercle par une ligne horizontale (Θ), nous obtenons deux demi-cercles, auxquels nous faisons représenter le K ou Q et le N ; un autre cercle, coupé par une perpendiculaire, nous donne deux autres demi-cercles (\oplus), servant à représenter le G ou le Ch.

Les lignes droites dont nous nous servons sont l'horizontale, la perpendiculaire, et l'oblique ; et comme elles sont les plus simples, elles expriment les consonnes qui se rencontrent le plus fréquemment.

La ligne oblique, tracée de haut en bas, à gauche, représente le D ; tirée de bas en haut, elle forme un caractère très expéditif pour figurer le R, lorsqu'il est joint à une autre lettre ; tracée de haut en bas, à droite, elle désigne le F ou V. La ligne horizontale exprime le S, et la perpendiculaire le T.

Les lignes simples et les demi-cercles étant épuisés sans avoir fourni plus de huit caractères, nous allons avoir recours aux lignes droites, en les bouchant à leur extrémité, comme on le voit dans l'Alphabet, Planche 1ère. Les cinq caractères, obtenus de cette manière, représentent les lettres B. H. L. M. P., et composent tous les signes de cette espèce dont on puisse se servir sans les confondre.

Quatre autres signes, ayant tous une courbure à leur extrémité, servent à exprimer le X, le Y, le Th. et le Sh. Un demi-cercle bouclé représente le W ; le point, les cinq voyelles, suivant la place qu'il occupe auprès de la consonne ; un petit o, la terminaison on ; et la virgule, la terminaison è, et la ponctuation.

Ces

Ces mêmes caractères expriment aussi des mots, des terminaisons, et des prépositions, comme nous l'avons dit plus haut. Voyez la Planche 1ère, à la fin du volume.

Le R, quand il est seul, se trace comme dans l'écriture ordinaire ; quand il est joint à d'autres lettres, il s'exprime par un trait oblique comme le D, avec cette différence qu'il se trace de bas en haut ; et le D de haut en bas : le R se prolonge au-dessus de la ligne, le D, au-dessous.

III.

DE L'EMPLOI DES SIGNES

Comme on le voit par la planche 1ère., nous n'avons que vingt-deux signes pour représenter tous les sons dont nous avons besoin ; et la plupart de ces signes sont employés à quatre usages différents. Quand un caractère Sténographique est joint à d'autres caractères, il ne représente qu'une lettre : ainsi le S (—) joint au T (I) (—) n'aura que la valeur de la consonne S, de même que le T, celle de la consonne T. Si le S est suivi d'un signe terminatif, il n'aura encore que la valeur du S consonne ; mais quand il sera seul et isolé, il représentera des mots entiers, tels que *ce. sa. se. ses*, suivant le sens. Voilà le premier et le second usage des caractères Sténographiques : joints ensemble, ils ne représentent qu'une lettre ; isolés, ils expriment des mots entiers.

Les mêmes caractères, qui expriment ainsi des lettres et des mots, servent aussi à représenter des terminaisons. Le signe du B représente les terminaisons *able. ible. agré-able. sens-ible*. Alors on le sépare du mot, mais on le place assez près de la dernière lettre, pour qu'on ne le confonde pas avec le B isolé, qui seul représente un mot : on doit aussi l'écrire plus petit que les autres caractères. C'est le troisième usage des caractères Sténographiques. En quatrième lieu, on se sert des caractères Sténographiques pour exprimer des prépositions ou commencement de mots, comme *abs-tenir. trans-porter*. Le seul signe du B, et celui du T expriment les prépositions *abs* et *trans* : dans ce cas, on sépare le caractère de la partie du mot qui suit, sans l'en écarter trop, et on l'écrit plus petit que les autres.

En résumé, un caractère Sténographique, joint à d'autres, exprime une lettre ; seul et isolé, des mots ; placé immédiatement à la fin d'un mot et tracé en petit, une terminaison ; et devant un mot, dont il est détaché, une préposition.

IV.

DES VOYELLES.

Les cinq voyelles, comme on le voit par l'Alphabet, ne s'expriment que par un seul signe, qui est le point. La place qu'occupe ce signe auprès d'une consonne, indique laquelle des voyelles il exprime : placé à l'extrême, par laquelle on commence à figurer un caractère Sténographique

graph
au
Qua
ract
le ca
diffic
peu
écrit
rait i
quell
No
voyel
qui s
C'est
graph
qui f
a-mou
souven
on ne
viatio
sonnen
vert-u,
les vo
termin
il it ;
parceq
suivan
natives
peut q
bien lo
diphtho
son pr
minaiso

Qua
exprime
sente d
mots a

L'em
l'écritur
chapitre
les cons
a été ob
la virgul
abréviat
à l'except
sons ana
mêmes s

graphique, il tient lieu de l'*a* ; au quart d'un caractère, il exprime l'*e*, au milieu l'*i*, aux trois quarts l'*o*, et à l'autre extrémité l'*u* : *a e i o u*

Quand la voyelle précède la consonne, on met le point devant le caractère ou au-dessus ; quand elle la suit, on le met après ou dessous le caractère, suivant sa forme. Qu'on ne croie pas qu'il soit bien difficile de mettre ainsi le point à l'endroit exact qui lui convient : un peu d'habitude fera bientôt disparaître cet embarras ; et si dans une écriture rapide, on mettait une voyelle pour l'autre, comme il n'y aurait à choisir tout au plus qu'entre deux, le sens indiquerait d'abord laquelle on a voulu représenter.

Nous nous hâtons d'observer que nous omettons toujours les voyelles médiantes : ainsi le point ne sert à exprimer que les voyelles qui se trouvent au commencement des mots, et les voyelles finales. C'est le seul usage que nous fisons des voyelles dans notre Sténographie. On n'exprime, au commencement des mots, que les voyelles qui forment par elles-mêmes une syllabe, comme dans *é-ternité*, *a-mour* ; encore un Sténographe exercé peut-il les omettre très-souvent, sans que la lecture en devienne trop difficile. Néanmoins on ne conseillerait pas aux commençans de trop user de cette abréviation. On exprime toujours, à la fin des mots, les voyelles qui sonnent, et forment principalement la dernière syllabe, comme dans *vert-u*, *côt-é*, *am-as*. Observez que le point n'exprime pas seulement les voyelles *a. é. i. o. u.*, mais encore tous les sons analogues, qui terminent un mot : ainsi les syllabes terminatives *as*, *ats* ; *ée*, *és*, *ai* ; *il* *it* ; *au*, *eau*, *ot* ; *ut*, *us*, s'écrivent comme s'il y avait *a. é. i. o. u.*, parcequ'en Sténographie on écrit, non pas suivant l'orthographe, mais suivant la prononciation. L'emploi des voyelles initiales et terminatives sert particulièrement à faciliter la lecture. Le commençant peut quelquefois se permettre d'indiquer par un point, dans un mot bien long, une voyelle ou une diphongue médiane. Notez que les diphongues ne s'expriment que par une seule voyelle, celle dont le son prédomine dans la syllabe ; nous exceptons de cette règle les terminaisons *ou*, *ui*, *oir* et *oi*, qui ont des signes terminatifs particuliers.

Quand une ou plusieurs voyelles forment seules un mot, on les expriment par un seul point. Le sens indiquera si ce point représente des voyelles, ou les articles *le*, *la*, *les*. On peut aussi écrire ces mots avec les lettres communes.

V.

DES TERMINAISONS.

L'emploi des terminaisons est tout à la fois une abréviation dans l'écriture, et une aide dans la lecture. Nous avons déjà dit dans un chapitre précédent qu'elles se représentent par les mêmes signes que les consonnes et les voyelles, à l'exception de deux pour lesquelles on a été obligé d'emprunter des signes particuliers, qui sont le petit *o* et la virgule. Nous avons aussi indiqué la manière de se servir de ces abréviations. Le nombre de ces terminaisons est fixé dans l'alphabet, à l'exception des terminaisons *ou*, *ui* ; *a. e. i. o. u.* ; et *ès*, *oi*, dont tous les sons analogues rentrent dans la même catégorie, et s'expriment par les mêmes signes. Ainsi tous les sons en *ou* et autres analogues, nonobstant

l'orthographe, se représentent par le signe terminatif *ou*; il en est de même des autres. Ci-suit une liste de ces terminaisons, et sons analogues, qui ne s'expriment que par un seul caractère.

1°. a. as. at. ea. eas. eat. ia. oua. ua. ac. acs. ach. et autres analogues

2°. é. ée. éés. ué. yé. yés. er. éd. &c. (*muets.*)

3°. i. is. ie. it. il. ils. ipt. ix. ys. if. ic. id. &c. (*muets.*)

4°. o. au. aud. aul. ault. aux. eau. haut. ho. oh. os. ot. op. oc. &c. (*muets.*)

5°. u. eu. eue. eumes. eusse. eût. ud. ut. œud. usé. us. usse. &c.

6°. è. ai. ais. ait. aient. aise. ès. et. est. etes. ète. oid. oie. oient. eoient. oise. oix. uet. oùait. oigt. oi. &c.

7°. ou. oue. oud. ous. out. oux. oul. ouls. aoul. aout. oup. oub. oue. oug. ouil. &c. (*muets.*)

8°. ui. oui. ouie. ouimes. ouie. ouis. ouisse. ouites. hui. uir. uie. uits. uis. uid. uise. uisse. &c.

Tous les monosyllabes terminatifs, indiqués dans cette liste, et autres sons analogues, se prononçant comme les sons simples a. é. i. o. u. è. ou. ui., s'écrivent de la même manière que ces sons simples, et forment partie des terminaisons qui se trouvent dans l'alphabet. L'application de cette règle a lieu dans les deux langues, excepté que plusieurs des sons indiqués plus haut, ne se trouvent pas dans l'anglais.

Les terminaisons sont une des parties de la Sténographie, qui demandent le plus d'attention, et qui contribuent le plus à la célérité de l'écriture, et à l'intelligence des monogrammes sténographiques. Il importe surtout de ne pas confondre les sons terminatifs analogues, que nous avons classés distinctement.

Afin d'être mieux compris, nous terminerons ce chapitre par quelques exemples:—

Dans "beauc- <i>oup</i>	la dernière syllabe s'écrira comme la terminaison	ou *
do " jal- <i>oux</i>	do	ou
Dans " fort- <i>uit</i>	do	ui
do " pl- <i>uie</i>	do	ui
Dans " forf- <i>ait</i>	do	è
do " jam- <i>ais</i>	do	è
Dans " forç- <i>at</i>	do	a
do " am- <i>as</i>	do	a
Dans " berg- <i>er</i>	do	é
do " bl- <i>ed</i>	do	é
Dans " fus- <i>il</i>	do	i
do " pet- <i>it</i>	do	i
Dans " hér- <i>ault</i>	do	o
do " prop- <i>os</i>	do	o
Dans " stat- <i>ut</i>	do	u
do " ab- <i>us</i>	do	u

Le son nasal im, ein, ain, in, eint, pourrait former une autre série de terminaisons, et s'exprimer par le signe du N. en le plaçant au dessus du mot pour le distinguer de la terminaison *ance*.

* Pour les caractères, voyez la Planche 1ère.

VI.

DES PROCÉDÉS DE L'ÉCRITURE.

Nous ferons observer à l'étudiant qu'il doit, en traçant les lignes bouclées à leur extrémité, telles que B. H. L. M. et P., les commencer par la partie qui forme anneau ou chiffre : mais il est libre de tourner cet anneau ou chiffre de la manière qui lui est la plus commode pour les liaisons ; de sorte que l'anneau peut se tracer dans deux sens, pourvu qu'il se trouve toujours à l'extrémité qui lui est propre. La ligne oblique du *D* se tire de haut en bas à gauche ; celle du *R* de bas en haut à droite, et celle du *F* ou *V* de haut en bas à droite ; la ligne horizontale du *S* se forme de gauche à droite, et la ligne perpendiculaire du *T* de haut en bas ; le *K* ou *Q* et le *N* se figurent en contournant le cercle de gauche à droite, et le *Ch* et le *G* ou *J* se commencent par le sommet, en contournant le cercle de haut en bas à gauche. Les lignes courbées se tracent comme les lignes bouclées, c'est-à-dire qu'on doit commencer par figurer la courbure ou crochet.

Nous passons aux principes.

I. RÈGLE.

On omet dans l'écriture toutes les voyelles médianes, et l'on n'écrit les mots qu'avec les voyelles initiales, les consonnes, et les voyelles finales ou sons terminatifs.

II. RÈGLE.

C'est une règle invariable, dans notre méthode, d'écrire d'après le son des mots, sans aucun égard pour l'orthographe. Aussi doit-on omettre toutes les lettres inutiles, et écrire *philosophie*, comme s'il y avait *filosofi*.

III. RÈGLE.

Lorsqu'une diphongue ou deux voyelles commencent un seul mot, il ne faut marquer qu'un seul point, celui qui indique le son dominant de la syllabe.

IV. RÈGLE.

B peut se supprimer dans *substance*, &c ; C, dans *excellence*, &c ; et dans *instinct*, &c ; G dans *magnifique*, &c ; et cela, sans que la lecture en devienne plus difficile.

V. RÈGLE.

Le H s'ommet au commencement et au milieu des mots, quand il ne s'aspire point, et la voyelle qui le suit au commencement des mots s'exprime par le point.

VI.

VI. RÈGLE.

P se supprime dans *sculpture*, &c ; et le Ph se remplace par le F.

VII. RÈGLE.

L'Y ne prend le caractère qui lui est assigné dans l'Alphabet, que lorsqu'il a le son liquide, ou qu'il est adverbe et seul ; car dans tout autre cas, et même dans les monosyllabes d'y, n'y, s'y, il prend le signe de l'i voyelle.

VIII. RÈGLE.

Si deux consonnes se rencontrent ensemble dans un même mot, il ne faut en écrire qu'une ; mais lorsqu'elles sont séparées par une voyelle, on doit les exprimer toutes deux, en doublant la largeur des anneaux des lignes bouclées, la grandeur des demi-cercles, et la longueur des lignes droites. Lorsque deux *prépositions* se suivent au commencement d'un mot, il vaut mieux les lier ensemble, en les détachant des autres lettres.

IX. RÈGLE.

Nous recommandons à l'écrivain de couper les mots composés, parce qu'il les trouvera plus faciles à tracer et à déchiffrer. Il doit, d'un autre côté, lier les monosyllabes que la prononciation ne sépare pas, comme *dis-je*, et autres, qui ne s'expriment pas par un signe terminatif.

X. RÈGLE.

Comme l'écriture est d'autant plus rapide que les caractères sont plus petits, il est à propos de s'accoutumer d'abord à les tracer ainsi.

XI. RÈGLE.

La Sténographie étant uniquement fondée sur la prononciation, elle supprime tout ce qui est étranger à cette loi naturelle. Nous retranchons en conséquence les signes du pluriel des verbes et de tous les adjectifs et substantifs ; et le signe du féminin, quand cette abréviation n'obscure pas trop la lecture. La pratique enseignera jusqu'où l'on peut étendre ces licences.

XII. RÈGLE.

Le commençant doit faire attention de bien former les caractères, et de ne point adopter de liaisons vicieuses. La planche II lui indiquera comment joindre ensemble les caractères Sténographiques. (Voyez cette planche, à la fin du volume.)

XIII.

XIII. RÈGLE.

Nous invitons l'étudiant à commencer par écrire des vers : la rime et la mesure l'avertiront des fautes qu'il fera en lisant. Les mots polysyllabes sont d'ailleurs moins longs dans les vers que dans la prose.

XIV. RÈGLE.

Le commençant ne doit pas débuter par vouloir écrire trop rapidement.

XV. RÈGLE.

La Sténographie offre en général un corps d'écriture d'une forme agréable ; mais plus elle est fine, plus elle flatte l'œil.

XVI. RÈGLE.

C'est une règle invariable en Sténographie de ne jamais lever la main, en traçant une suite de signes joints ensemble ; ce qui contribue beaucoup à rendre l'écriture expéditive. Il est bon de s'accoutumer à mettre de l'intervalle entre chaque mot, en écrivant ; cela donne de la netteté à l'écriture.

XVII. RÈGLE.

Le signe de la ponctuation est la virgule. On ne s'en sert généralement qu'à la fin des phrases pour le point : alors on l'isole, de manière qu'on ne la confonde pas avec la virgule, signe terminatif. Quant aux autres signes de ponctuation, qui se trouvent dans le corps des phrases, il suffit de les indiquer par des espaces. Pour les phrases interrogatives, on se sert du point de l'écriture usuelle (?).

XVIII. RÈGLE.

Le commençant qui a acquis assez de pratique pour prendre des discours publics, doit n'essayer d'abord à sténographier que les principaux points, et à bien écrire ce qu'il prend.

VII.

DE LA LIAISON DES CARACTÈRES.

(*Explication de la Planche 2.*)

Il est aisé d'apprécier l'utilité du paradigme des combinaisons de la *Planche 2*, par la facilité qu'il donne de joindre les caractères entre eux. L'étudiant doit le consulter souvent, de peur d'adopter un genre de liaisons difficile et gênant. La manière d'interroger ce paradigme est fort simple. Le sommet et le côté gauche du cadre présentent chacun une portion de l'alphabet qui renvoie aux caractères que

que l'on cherche. Supposé, par exemple, qu'on veuille joindre la lettre *C* avec la lettre *T*, il faut chercher le *C* dans la colonne horizontale qui forme le sommet du premier tableau, descendre jusqu'à la case qui se trouve en face de celle de la première colonne latérale où est le *T*, et on a l'exacte liaison de ces deux signes. Il en sera de même pour tous les autres. Nous observons que les lettres de la colonne horizontale, qui est à la tête de chaque tableau, se placent les premières dans les liaisons, et celle de la colonne latérale les dernières. La planche 2 réunit toutes les combinaisons des caractères, sans qu'il en résulte la moindre confusion, malgré l'identité apparente de certains signes, et surtout du *D* et de l'*R* qui s'expriment par les mêmes caractères, mais différemment liés.

VIII.

DES SIGNES ARBITRAIRES.

On conçoit qu'il est possible de multiplier le nombre des signes arbitraires à l'infini suivant la mémoire du Sténographe, et le genre de discours qu'il a à recueillir. En voici quelques-uns dont on se sert généralement.

Signes.	SIGNIFICATIONS.
00	Ce signe indique une opposition de mots, une opposition de phrases, ex : bon ou mauvais : il tient lieu du dernier membre de la phrase d'opposition.
—	Ce signe placé au-dessus d'un mot désigne un nom d'homme ou de lieu ; au-dessous, une expression inusitée.
....	Plusieurs points indiquent des répétitions de phrases et de mots, ou des redondances de style.
)	Un grand cercle indique des omissions ou des inexactitudes dans l'écriture.
—	Ce signe signifie, différence, différent, différemment.
0	" " le monde, the world.
a	" " Assemblée, Communes.
(" " les Conseils.
g	" " Gouverneur, Exécutif.
m	" " Mère-Patrie, Angleterre, Métropole.

Nous ne multiplierons pas les exemples de ces signes arbitraires ; nous laissons à l'intelligence de l'étudiant le soin de choisir les signes qui lui paraîtront les plus commodes, pour exprimer des mots ou des phrases qui reviennent souvent dans le langage : ce choix dépend beaucoup du genre de discours qu'il aura à Sténographier.

VIII.

IX.

DE LA LECTURE DES CARACTÈRES STÉNOGRAPHIQUES.

Il en sera de s de la colonne t les premières dernières. La es, sans qu'il apparaîsse de riment par les. Il est plus facile de lire sa propre écriture que celle des autres, parce qu'on a nécessairement une idée de ce qu'on a écrit soi-même, et que la mémoire tient toujours régitre de ce qui a le plus frappé l'attention. On ne peut trop répéter à l'étudiant de ne point se laisser effrayer par les difficultés inséparables des débuts, et d'occuper tous ses momens de loisir à former, bien ou mal, des liaisons Sténographiques : il verra bientôt que ses progrès surpasseront ses espérances. La connaissance des signes terminatifs, et l'emploi des voyelles initiales et finales contribuent beaucoup à faciliter la lecture.

L'étudiant doit s'occuper fréquemment à saisir d'abord par la pensée les consonnes qui se trouvent dans chaque mot, afin de n'être pas arrêté lorsqu'il écrit.

Ex : l rsn d. pl. fr st tjr l mlr,
La raison du plus fort est toujours la meilleure.

T A B L E .

- I. Observations générales.
- II. Des Lettres et des Signes.
- III. De l'emploi des Signes.
- IV. Des Voyelles.
- V. Des Terminaisons.
- VI. Des procédés de l'écriture.
- VII. De la liaison des caractères. (*Explication de la planche 2.*)
- VIII. Des signes arbitraires.
- IX. De la lecture des Caractères Sténographiques.
- Planche 1^{re}. Alphabet Sténographique.
- Planche 2nd. Liaison des caractères.

FIN.

la planche 2.)

ALPHABÈT STÉNOGRAPHIQUE

Signes	Lettres.	Mots Français.	Mots Anglais.
ꝝ	B	bas. beau. belle. bon. bonne.	be. been. but.
/	D	de. des. Dieu. du.	do. did. does.
\	F ou V	vos. vous.	if. of. from.
ꝑ	G ou J	grand. j'ai. je. jeu.	god. give. gone.
ꝝ	H	ah! eh! hé! hélas!	have. him. how his. ah! oh!
ꝑ	K ou Q	car. que. qui.	keep. know. known.
ꝑ	L	aile. elle. il.	Lord. all. live.
ꝑ	M	aime. ma. me. mes.	my. many. might.
ꝑ	N	an. en. ne. un. une.	in. not. no. and.
ꝑ	P	pas. peu. point.	peace. person. put. up.
/r	R	air. aire. ère.	are. air. our. or. art.
—	S	ce. sa. se. ses.	so. is. us. as.
—	T	et. ta. te. tes. tu.	that. there. time. i..
ꝑ	W	où. ou. c'est-à-dire. savoir.	with. which. who. where.
ꝑ	X	excepté. exemple. eux.	example. except. expect.
ꝑ	Y	y (adverbe) yeux.	your. year. you. yet.
ꝑ	Ch	chez. chose.	such. much. each.
ꝑ	Sh		she. shall. should.
ꝑ	Th		the. they. thee. them.
•	a. e. i. o. u.	le. la. les.	a. an. any.
○			I. mine. me.
,	Ponctua :		

PHABET STÉNOGRAPHIQUE.

Planche 1ère.

Mots Anglais.	Terminaisons Françaises.	Terminaisons Anglaises.	Prépositions.
been. but.	able. ible.	able. ib'e.	abs. obs.
did. does.	ade.	.	dis. disin.
of. from.		ful.	fon. for. foun.
d. give. gone.	g'e.		
e. him. how his. ah! oh!			com. con. contra.
ep. know. known.	acle.	cal.	
rd. all. live.		ly.	
r. many. might.	inent.	ment.	magni. mis. omni.
not. no. and.	ance. ence.	ness.	anti. inter. intro. under.
nce. person. put. up.			per. pré. pro. pri. pur.
e. air. our. or. art.			rec. récom. repré.
is. us. as.	ice. ace.	self.	satis. circum. sub. super.
at. there. time. i..	ont. ent.	ty.	tran. trans. tempt.
th. which. who. where.	ou. 'oud. &c.	ward.	
ample. except. expect.	ui. oui. &c.		exer. extra. exter.
ur. year. you. yet.	oir. aire	ry.	
ch. much. each.			
e. shall. should.		ship.	
e. they. thee. them.	eux.	ious.	
an. any.	a. é. i. o. u. &c.	a. é. i. o. u. &c.	
mine. me.	on. on. eon.	on. ion.	
	è. oi. ais. &c.	ing. ings.	

b
d
f, v
g, j
k, q
l,
m,
n,
p,
r,
s,
t,
w,
x,
ch,
sh,

L'Union des Gravures.

